



Les élèves apprennent
les premiers secours



ENSEMBLE POUR LES
PREMIERS SECOURS
DANS LES ÉCOLES

 samaritains

rega 



Selon le Bureau de prévention des accidents bpa, plusieurs milliers d'accidents surviennent dans les écoles suisses chaque année. Introduire les bonnes mesures dès les premières minutes peut s'avérer décisif pour le succès d'une prestation d'assistance. Avec le projet « Ecoliers samaritains », la Rega et l'Alliance suisse des samaritains veulent faire en sorte que les écolières et écoliers samaritains soient en mesure, avec les enseignants de leur école, d'apporter des premiers secours rapides et compétents, et de s'engager pour plus de sécurité dans le quotidien scolaire.

Dans le projet « Ecoliers samaritains », des élèves sont formés aux premiers secours. De cette manière, en cas d'accident dans la cour de récréation ou en classe, lors de manifestations sportives ou en voyage scolaire, ils sont prêts à prendre de premières mesures en cas d'urgence réelle et contribuent ainsi activement à la décharge des enseignants. Avec la formation et l'étude du thème des premiers secours, on encourage auprès des enfants et des jeunes formés non seulement les connaissances sur la manière d'agir correctement en cas d'urgence, mais aussi leur sens des responsabilités, leur solidarité et leur confiance en soi.

Les formations pour les niveaux primaire supérieur et secondaire I

La formation est proposée pour les niveaux primaire supérieur et secondaire I. Elle dure un an et comporte quatorze heures d'enseignement pour chacun des deux niveaux. A la fin de la formation, les écolières et écoliers

samaritains reçoivent le diplôme « Ecolière samaritaine/ Ecolier samaritain » ainsi qu'une affiliation temporaire à la Rega. Les écolières et les écoliers samaritains du niveau secondaire I reçoivent en outre l'attestation de premiers secours (qui est obligatoire pour tous les examens de conduite). L'affiliation à la Rega reste en vigueur tant que les élèves continuent d'exercer leur activité au sein de l'école, jusqu'à leurs 18 ans maximum.

Après la première formation, les écolières et écoliers samaritains suivent cinq unités de formation continue par an d'env. 1,5 heures chacune. Celles-ci servent à l'approfondissement et à l'extension des connaissances ainsi qu'à la mise en pratique régulière de ce qui a été appris.

Formation niveau primaire supérieur

Durée

14 h sur un an

Contenus d'apprentissage

- Comportement en cas d'urgence (règle O-R-A)
- Alarme des services de sauvetage
- Posture latérale
- Procédure en cas de plaies fermées (RICE)
- Technique de bandage
- Traitement des plaies
- Réanimation/massage cardiaque avec utilisation d'un défibrillateur (BLS-AED)
- Connaissances sur la Rega

Conclusion

Diplôme « Ecolière samaritaine/Ecolier samaritain », affiliation temporaire à la Rega

Formation continue

5 leçons d'1,5 h par an

Formation niveau secondaire I

Durée

14 h sur un an

Contenus d'apprentissage

- Cours de sauveteur :
 - Comportement en cas d'urgence (règle O-R-A)
 - Alarme des services de sauvetage
 - Comportement en cas d'accidents de la circulation
 - Evaluation du patient
 - Posture latérale
 - Traitement des plaies
- Urgences sur la cour de l'école
- Connaissances sur la Rega

Conclusion

Attestation de premiers secours, qui est obligatoire pour le permis de conduire, diplôme « Ecolière samaritaine/Ecolier samaritain », affiliation temporaire à la Rega

Formation continue

5 leçons d'1,5 h par an

Temps consacré par les enseignants

Il faut compter environ deux séances de 2 à 3 heures pour la préparation et la coordination. Durant le projet, environ 3 à 4 heures sont consacrées à des travaux organisationnels et administratifs.

Coûts et contributions de soutien

Pour l'école, les coûts de la première formation ainsi que de la formation continue de l'année suivante s'élèvent à CHF 250.—. par participant(e). A partir de la 3^e année, les coûts s'élèvent à CHF 125.—. par écolière samaritaine / écolier samaritain. Les écoles participantes obtiennent en outre une contribution de soutien unique en fonction de la taille de l'école.

Nombre d'élèves à l'école	Nombre d'écolières et d'écoliers samaritains recommandé	Contribution de soutien unique en CHF
0 à 100	Au moins 4	500
100 à 200	Au moins 6	750
A partir de 200	Au moins 8	1000

Les coûts pour les deux premières années de formation comprennent les prestations suivantes :

- 1 an de formation / 1 an de formation continue
- Pharmacie de poche et son contenu (le nombre dépend de la taille de l'école)
- Tenue vestimentaire : casquette et gilet de haute visibilité (le nombre dépend de la taille de l'école)
- 1 pharmacie pour le service médico-sanitaire scolaire
- Diplômes « Ecolière samaritaine/Ecolier samaritain »
- Attestation de premiers secours (obligatoire pour le permis de conduire) pour les participants du niveau secondaire I

Un avantage pour toutes les parties

Le projet « Ecoliers samaritains » apporte des avantages variés et durables aux élèves ainsi qu'aux enseignants.

Pour les élèves :

- Apprentissage de l'action compétente en cas d'accident/d'urgence
- Encouragement de la conscience des responsabilités et de la serviabilité
- Renforcement de l'estime de soi grâce à la capacité à apporter une aide correcte
- Encouragement de la compétence sociale
- Pas de pression sur la performance parce qu'il ne s'agit pas d'une matière scolaire
- Manière d'occuper judicieusement ses loisirs

Pour l'école et les enseignants :

- Garantie des premiers secours à l'école
- Décharge des enseignants par les secouristes
- Moins de travail d'organisation
- Signal positif envoyé à l'environnement de l'école grâce à la promotion active de thèmes dans le domaine sécurité/premiers secours



Le projet « Ecoliers samaritains » est conçu pour les élèves des niveaux primaire supérieur et secondaire I. Pour le niveau primaire inférieur, nous proposons sur demande des après-midis thématiques ou des journées de projection. Ces manifestations peuvent être conçues individuellement en fonction des besoins de l'école.

Avril 2018

Alliance suisse des samaritains
Ecoliers-samaritains
Martin-Disteli-Strasse 27, 4600 Olten
ecolierssamaritains@samariter.ch, www.samaritains.ch

